

La Gazette

N° 20
Février
2024

du Foyer du Sud



Édito

Cher.es locataires, cher.es habitant.es

Tout d'abord, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une excellente année 2024, qu'elle soit solidaire et fraternelle entre vous et dans les défis que nous aurons à mener. 2023 s'achève avec, sous nos yeux, des guerres et massacres entre les peuples, des catastrophes climatiques dont nous voyons de plus en plus fréquemment les conséquences sur les populations et leur environnement. Nous voyons la tragédie des peuples qui doivent tout quitter parce qu'ils vivent la guerre, le déchainement climatique ou la misère sociale et économique. Nous devons ouvrir la porte à la détresse internationale. C'est notamment pour cela que nous avons décidé il y a 6 ans d'accueillir des personnes migrantes dans nos bâtiments en attente de rénovation.

En Belgique, 2024 est l'année des élections en juin et en octobre prochains. Ces élections auront un impact sur le choix et les orientations politiques en matière de logement social non seulement au niveau régional pour tout Bruxelles, mais également au niveau communal, dans le cadre de la gestion du Foyer du Sud au niveau de votre conseil d'administration pour nos logements à Saint Gilles et Forest. Nous savons déjà que, financièrement, cette

nouvelle année risque probablement d'être plus difficile pour les sociétés de logements sociaux à Bruxelles puisque des restrictions budgétaires sont déjà annoncées. Cela a d'ailleurs déjà eu des impacts sur notre volonté d'acquérir 250 logements sociaux à Saint Gilles puisque nous avons appris que la Région a finalement refusé de soutenir financièrement cette opération. Par ailleurs, il ne nous est plus possible, à l'heure actuelle, de construire de nouveaux logements à Saint Gilles.

C'est donc une année qui s'annonce encore une fois pleine de défis face à la poursuite de nos différents chantiers. Nous pensons à la fin des rénovations de la nouvelle cité, ou encore à l'inauguration des 38 nouveaux logements dans le quartier Bervoets à Forest. Pour accroître l'offre de formation en alphabétisation, nous avons décidé d'accueillir au rez de l'immeuble l'association « Lire et Ecrire » qui pourra bénéficier d'un espace collectif pour y pratiquer ses missions d'alphabétisation et répondre aux demandes croissantes d'alphabétisation. Dans la poursuite de nos innovations sociales et environnementales, nous avons le projet d'installer des panneaux solaires sur les toits des bâtiments Georges Leclercq à Forest et de lancer, là



Matthieu Tihon & Catherine François

Président et Vice-Présidente du Foyer du Sud

aussi, un partage d'énergie à l'instar du projet SunSud à Saint Gilles.

Lors de notre éditorial précédent, nous avons abordé les élections du CoCoLo, le conseil consultatif des locataires au sein duquel vous aviez la possibilité d'élire vos représentant.es, notamment au conseil d'administration du Foyer du Sud. Malheureusement, les élections des membres du CoCoLo n'ont pas pu aboutir car trop peu de personnes sont venues voter, même si cela s'est joué de peu. C'est pourquoi, en 2024, nous souhaitons organiser des assemblées des locataires à Forest et Saint Gilles pour vous écouter et tenter de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur votre logement dans le quartier où vous habitez. En effet, il est important de rester constamment à votre écoute pour tenter de trouver ensemble des réponses à vos préoccupations et évidemment aussi de vous écouter sur vos satisfactions au niveau de votre logement et de votre quartier.

Nous vous souhaitons encore une fois un bon début d'année, riche en réussites dans vos familles et avec vos proches.





Le Foyer du Sud accroît son patrimoine !

En collaboration avec la Société de Logements de la Région Bruxelles-Capitale, dans le cadre du plan Alliance Habitat qui vise la construction de 8.000 nouveaux logements publics, le Foyer du Sud a acquis, le 16 octobre 2023, **38 logements, un parking et 2 salles communautaires**. Ce projet a été développé par un promoteur privé, aidé d'une équipe d'architectes et d'ingénieurs. *Retrouvez les informations ici : <https://slrb-bghm.brussels/fr/chantiers/bervoets>.*

Ce nouveau bâtiment a été réalisé sur la commune de Forest au coin des rues des Carburants, du Texas et Marguerite Bervoets, proche du centre administratif communal, des transports en communs et des commerces du quartier.

Il se compose de **31 appartements**, du studio au logement 3 chambres, et de **7 maisons individuelles** de 3 ou 4 chambres. Les locataires auront également la possibilité de louer un emplacement de parking et/ou un emplacement vélo dans le bâtiment.

Ce projet répond évidemment aux dernières normes de construction dont une **isolation renforcée**, des **châssis performants**, du **chauffage central individuel** ainsi qu'une **ventilation mécanique individuelle**. De plus **chaque maison dispose de sa propre citerne d'eau de pluie qui alimente les wc's et un robinet extérieur**.

Des robinets dans les parties communes sont également alimentés par 4 grandes citernes communes d'eau de pluie, ce qui permettra d'entretenir à moindre frais le jardin commun qui sera bientôt accessible aux nouveaux locataires.

Pour compléter l'offre de services à nos locataires et au quartier, le Foyer du Sud va conclure une convention avec l'asbl Lire et Ecrire, active dans le secteur de l'alphabétisation pour adultes. L'asbl occupera les 2 locaux disponibles et y organisera des cours d'alphabétisation. Il faudra cependant attendre la fin de quelques travaux complémentaires d'aménagement !

rue des Carburants



rue du Texas



Nos équipes ont travaillé d'arrache-pied depuis le 16 octobre 2023 et nous sommes fiers d'annoncer que 38 familles, dont certaines attendaient un logement adapté à leur composition familiale, auront emménagé en janvier et en février 2024, soit à peine 2 mois après la livraison du bâtiment !

Toutes ces familles bénéficieront rapidement d'ateliers spécifiques pour les accompagner dans l'utilisation de leur logement et de ses équipements.

Le 7 février 2024, nous avons eu l'occasion de fêter leur arrivée et l'agrandissement de notre patrimoine lors de l'**inauguration officielle**, en présence de la SLRB et de la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement et de l'Egalité des chances.



Le **SERVICE SOCIAL** du Foyer du Sud peut



- ▶ vous accompagner dans **vos démarches administratives générales**
- ▶ et vous aider à **chercher des solutions à vos difficultés**
finances • santé • famille • droits sociaux...

☎ 02 536 88 56



social@foyerdusud.be

RAPPEL DE CERTAINES CONSIGNES

Systemes de détection incendie et lutte contre l'incendie

Le Foyer du sud intervient très régulièrement sur les systèmes de protection contre les incendies dans les bâtiments, et souhaite faire un rappel de certaines consignes et des différents éléments :

A - LES SYSTÈMES DE DÉTECTION INCENDIE :

Ces équipements ont pour but de détecter la fumée ou les sources de chaleur dès leurs premiers signes. Il y a deux types d'équipement :

1 Les détecteurs de fumée dans les appartements

Ils sont obligatoires dans chaque logement et fonctionnent avec des piles. Le remplacement des piles et des détecteurs est pris en charge par le Foyer, n'hésitez pas à contacter le service technique si



vous constatez que votre détecteur est défectueux.

2 Les alarmes incendie

Elles sont situées dans les parties communes des bâtiments, ce sont des systèmes composés de plusieurs éléments :

- **Des détecteurs de fumées** fonctionnant sur le même principe que ceux situés dans les appartements mais reliés à la centrale.
- **Des boutons poussoirs** qui doivent être actionnés manuellement **si vous constatez visuellement un départ de feu**, et **UNIQUEMENT DANS CE CAS CI**. **Toute utilisation abusive de ces boutons sera refacturée aux locataires de l'entrée concernée.**
- **Les sirènes incendie** qui s'activent lorsque des détecteurs ou des boutons sont enclenchés. Elles signalent le danger aux occupants. L'activation de ces sirènes se fait si deux éléments (détecteur ou bouton) signalent un danger.
- **Les boîtiers et répéteurs de centrales** qui permettent le report des informations du système et enclenchent l'activation des alarmes.

Lorsqu'un élément (détecteur ou bouton) signale un danger, le boîtier ou répéteur émet une pré-alarme. **Leur manipulation est réservée aux personnes habilitées par le Foyer du Sud et les services SIAMU. Il est strictement interdit à toute autre personne d'intervenir sur ces systèmes.**



B - MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En plus de la détection, plusieurs moyens d'extinction sont présents dans les parties communes :

- ▶ **Les extincteurs** : Leur utilisation est uniquement possible sur un départ de feu. Il est strictement interdit de jouer avec les extincteurs, de les déplacer ou de bloquer les portes avec ces équipements. L'entretien et le contrôle de ces équipements est réalisé chaque année par le Foyer.
- ▶ **Les dévidoirs** permettent aux pompiers de disposer d'un système d'extinction de feu à des endroits stratégiques du bâtiment. Leur utilisation est réservée au SIAMU.
- ▶ **Les exutoires de fumées** sont des ouvertures dans la toiture permettant l'évacuation des fumées. La commande se fait via un boîtier situé dans les entrées des immeubles. Ces équipements doivent rester fermés en temps normal. Seuls les pompiers peuvent décider de les ouvrir en cas de problème. Ouvert, un exutoire peut créer un appel d'air et augmenter la force d'un incendie.



Si vous constatez des problèmes, des dégradations, du vandalisme, des vols... de certains de ces équipements de sécurité,

N'HÉSITEZ PAS À EN FAIRE PART AU SERVICE TECHNIQUE

☎ **02/536 88 58** ou par mail

✉ **technique@foyerdusud.be**

En bref

Ensemble pour le bien-vivre des aînés

Depuis sa création en 2016, l'association **Bras Dessus Bras Dessous** lutte activement contre l'isolement social des personnes âgées grâce à la mobilisation de bénévoles et accompagne gratuitement de nombreuses personnes âgées au travers de duos de voisinage, resserrant ainsi les liens sociaux entre voisins.

Chaque semaine, le/la bénévole rend visite à un.e même aîné.e (plus de 60 ans) pendant 1 ou 2 heures. C'est l'occasion de rompre avec la monotonie du quotidien et de passer ensemble un moment chaleureux.

Dès le départ, nous sommes là pour soutenir cette mise en lien entre personnes partageant envies et affinités. Nous vous accompagnons ensuite dans la relation afin de s'assurer que celle-ci soit bénéfique tant pour les bénévoles que pour les aînés.

Des questions ?

- Rendez-vous sur le site web <http://www.brasdessusbrassdessous.be>

Pour en savoir plus sur nos actions,

contactez directement **Sally** ☎ **0493 34 04 89** ou par mail ✉ sally.vanderberk@brasdessusbrassdessous.be



De bons produits alimentaires dans le bas de Forest et à prix intéressant ?



Un groupement d'achat commun de produits alimentaires de qualité issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à prix bas a été lancé en novembre par l'association **VRAC Bruxelles**.

Le groupement d'achat commun s'organise mensuellement.

Le principe est simple : rdv au PCS Bempt (sq. Madelon 13) les 14 mars ou 11 avril de 12:30 à 16:30

- ▶ prendre connaissance du catalogue de produits,
- ▶ recevoir des informations sur le fonctionnement du groupe
- ▶ et/ou passer votre première commande, sur place ou en ligne.

Vous venez enlever vos emplettes avec vos propres contenants (bocaux de récup, sachets, etc) le mois suivant. Paiement en cash, virement ou par carte bancaire.

Au plaisir de vous y voir !

Plus d'infos ? <http://bruxelles.vrac-asso.org>

Activités culturelles pour les locataires bénéficiaires du CPAS de St-Gilles

La Cellule culture du CPAS propose aux bénéficiaires de l'institution des sorties, ateliers et autres événements culturels gratuits. Ces propositions sont directement choisies à partir de leurs idées. Par exemple :

PATINOIRE POSEIDON



le jeudi 29 février
RDV à 13h, CPAS,
rue de Bosnie 40,
1060 St-Gilles
Lieu av. des Vaillants 4,
1200 Woluwe-St-Lambert
Durée 13h - 16h30 (3H30)

MUSÉE DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

le mardi 19 mars
RDV à 13h, CPAS,
rue de Bosnie 40,
1060 St-Gilles
Lieu rue de la Montagne aux
Herbes Potagères 57,
1000 Bruxelles
Durée 13h - 16h30 (3H30)



et plein d'autres activités...

Procurez-vous l'agenda
Rue de Bosnie 40, entrée par
le Point d'appui, Porte blanche à
l'accueil de la Cellule Culture, elle est
à disposition sur les présentoirs
mail :
culture@cpasstgilles.brussels
▶ **N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE !**

Numéros et infos utiles

Editeur responsable : Matthieu Tihon, drève du tastevin 20, 1190 Bruxelles

Foyer du Sud Téléphone général : 02 563 27 27 - permanence téléphonique de 9 h à 12 h.
Adresse e-mail générale : fds@foyerdusud.be - Site web : www.foyerdusud.be

Services de garde Pour les urgences **UNIQUEMENT**, un service de garde est assuré :
du lundi au jeudi de 16h15 à 8h00, le vendredi de 12h à 8h - Les week-ends et jours fériés
TOUT ABUS POURRAIT ÊTRE FACTURÉ - Captel : 0496/50.61.50 - 0494/51.32.68